

## PROCEDURE ATTESTATION DE MUTUELLE CLUB SPORTIF

Pour l'attestation de mutuelle : veuillez soit :

- faire parvenir un document fourni par votre mutuelle et précomplété de vos coordonnées à l'adresse mail : [attestationsvenusgym@proximus.be](mailto:attestationsvenusgym@proximus.be)
- ou faire parvenir un document fourni par votre mutuelle et précomplété de vos coordonnées. Il doit parvenir à l'attention de Mme Lauwers Nadine (Rue Bogemans 134 à 1780 WEMMEL) par voie postale avec une enveloppe timbrée à votre nom et adresse pour le retour du courrier ou à l'adresse de votre mutuelle.

**Attention : Votre document de mutuelle ne sera plus accepté en salle**